

## QUESTIONS POUR LA CULTURE

*Intervention CEMEA 28 décembre 2002*

Le 21 avril 2002 n'en finit pas de propager ses ondes de choc. Le champ culturel n'échappe pas au débat. Qu'en est-il de sa responsabilité ? La *fracture culturelle*, ravivée à l'occasion de ces élections, serait-elle une conséquence de la politique culturelle *élitaire* (fut elle *pour tous* comme disait Antoine Vitez) menée depuis bientôt 50 ans dans notre pays, ou à l'inverse, le résultat d'un manque d'efforts suffisants dans ce domaine ? Faudrait-il définitivement en finir avec Malraux et le projet de *démocratisation* de la culture, qui lui est attaché, fondement de toutes les politiques culturelles mises en œuvres depuis des décennies, ou au contraire, y revenir avec plus encore de détermination ? Bref, que devrait être aujourd'hui une politique culturelle adaptée, répondant à la fois à la nécessité d'une création vivante, résistante aux forces de l'uniformité marchande internationale et audiovisuelle et, en même temps, soucieuse de l'identité et du développement culturel de chaque citoyen, comme de la société dans son ensemble ? Parions que ces questions, et quelques autres, qui courent dans le milieu culturel depuis fort longtemps, ne manqueront pas de nourrir nombre de débats et colloques à venir. Aussi complexes et pertinentes soient-elles, elles demeureront cependant en-deça des enjeux si l'on ne mène pas, dans le même temps, une indispensable réflexion sur le *sens* même de l'action et des politiques culturelles publiques. A quoi sert, en effet, dans un pays comme le nôtre, la multiplication des efforts pour que vive et se développe une vie artistique et culturelle ample, forte, cohérente ? La *démocratisation* culturelle, certes ! Mais de quelle *démocratisation* et de quelle *culture* s'agit-il ? Pour quels objectifs ? Avec quels moyens ?

### **Du paradoxe à la crise**

Le bilan de la période qui s'achève (en gros, cinquante années de développement culturel) est paradoxal. Au regard des structures mises en places, des institutions créées, de l'aménagement du territoire, de la professionnalisation du milieu, la démocratisation culturelle peut être considérée comme un succès. Jamais il n'y eut autant de projets, d'actions, d'investissements humains et financiers, d'institutions, de structures, de collectivités engagées... Nombre de pays voisins nous envient le maillage culturel réalisé dans notre pays et la diversité des actions qui sont menées.

En revanche, la démocratisation sociale (voire générationnelle) annoncée s'avère limitée. Toutes les enquêtes menées sur la fréquentation et sur les publics concernés, le démontrent. Ce sont les mêmes 15 à 20 % de la population, classes moyennes, diplômées, qui fréquentent les établissements culturels et les grands événements, qui écoutent des disques, qui lisent des livres, qui vont au spectacle... Hormis la télévision, qui pénètre plus de 95% des foyers, l'élargissement des publics, la conquête des milieux populaires, demeurent pour l'essentiel une utopie, certes utile pour l'action mais, semble-t-il, insaisissable.

Un tel constat fragilise et fait perdre, aujourd'hui, aux politiques culturelles une grande part de leur légitimité. Il interpelle tous ceux qui agissent dans ce domaine : professionnels, militants, élus... Philippe Urfalino<sup>1</sup> décrit ainsi le paradoxe : si *les politiques culturelles* (entendues comme l'ensemble des dispositifs, programmes, procédures, actions...) se sont largement développées, *la politique culturelle* (son sens, son énoncé) s'est, elle, affaiblie, quant elle n'a pas totalement disparu.

S'ajoutent à l'analyse statistique, quelques éléments qui amplifient les incertitudes : l'émergence de nouvelles pratiques culturelles (les arts de la rue, les nouvelles technologies, certaines pratiques amateurs, le multimédia à domicile...) ; les transformations profondes opérées dans nombre d'institutions structurantes de la société, qui font que l'école, la famille, les églises, les partis, les associations... ne sont plus des lieux de transmission évidente des valeurs culturelles. En se massifiant, l'école a profondément changé de nature ; la famille est devenue lieu permanent de négociations, plus que de transmission ; les associations, si souvent instrumentalisées par les pouvoirs publics, parfois même par leurs utilisateurs, perdent quelques fois le sens de leur engagement ; etc.

Dans ce contexte de mutations profondes, le principe même de la *démocratisation par l'offre* culturelle volontariste, moteur de très nombreux engagements, depuis la Libération, se trouve mis en cause. L'incertitude règne et nous sommes en situation de *crise*, au sens où les chinois formulent ce concept : en associant deux idéogrammes, *danger et espoir*.

Le danger est double. Il consiste, d'une part, à vouloir jeter le bébé avec l'eau du bain. Prétendre, ici, qu'il faudrait en finir, une fois pour toute, avec une politique trop élitaire, inévitablement vouée à l'échec... Annoncer, ailleurs, la "deuxième mort de Malraux" et glorifier un libéralisme culturel absolu où chacun serait *libre* de produire de l'art, de s'y confronter ou de s'en détourner. Le marché et sa communication se chargeraient des échanges. L'Etat lui-même renoncerait à toute politique (autre que la gestion des grandes institutions,) décentralisant largement pour laisser place aux responsables locaux, seuls capables d'une action culturelle de proximité... Vive la France d'en bas !

Le danger inverse est la tendance excessive à la nostalgie. Vouloir en revenir aux *valeurs d'antan*, stigmatisant à n'en plus finir le laxisme soixante-huitard et ses conséquences libertaires ; prônant, plus ou moins ouvertement, un retour en arrière, un nouvel académisme, un conservatisme revivifié, un élitisme revu et corrigé... Bref, une attitude parfaitement réactionnaire (et qui n'a rien de "nouveau".)

Récusant ces deux voies, il nous reste *l'espoir* que les déséquilibres d'aujourd'hui permettent, voire imposent, de nouvelles réponses, sans perdre le fil des expériences passées ; que l'adaptation, l'invention, l'innovation surgisse du débat et que l'on retrouve, enfin, les conditions de l'émergence d'une véritable politique.

---

<sup>1</sup> Urfalino Philippe. *Quelles missions pour le ministère de la culture ?* in Revue Esprit. Janvier 1997

Dans cette perspective, en guise de contribution à la clarification du débat, trois éléments (non exhaustifs) me paraissent utiles à la réflexion : *sur l'art et la culture* ; *sur l'action culturelle* ; *sur la démocratie culturelle*.

## **I/ Sur l'art et la culture**

La notion de *culture* est aujourd'hui largement répandue. Une étude aurait répertorié 117 définitions du terme ! Face à cette multiplication des interprétations, personne n'ose s'attacher à l'une d'entre elles. Si l'on ne cesse d'évoquer *l'action culturelle*, *la politique culturelle*, c'est pour affirmer aussitôt qu'il serait impossible, car inévitablement réducteur, d'en donner une définition. Le ministère lui-même (alors sous-secrétariat d'Etat !) est passé des *Beaux arts* aux *Affaires culturelles*, puis à la *Culture* (associée à la *communication*), s'ouvrant au design, à la mode, à l'art culinaire... diluant au passage le sens qui lui était accordé. Sauf à se complaire dans la confusion, voire à l'entretenir pour d'obscures raisons institutionnelles ou corporatistes, une clarification, aussi risquée soit-elle, s'impose. Je suggère donc de distinguer, résolument, entre la notion *artistique* et la notion *culturelle*, même (et surtout) si ces deux dimensions sont étroitement solidaires<sup>2</sup>.

Disons, pour simplifier, que l'art c'est *l'œuvre*. C'est-à-dire la réalisation (l'énonciation, la formulation, la *création*) d'un objet, d'un geste, d'une pensée, d'une *forme* de représentation du monde (un *reflet*, disait Jacques Lecoq), qui emprunte aux langages symboliques et à la communication esthétique. *L'œuvre* peut être immédiate ou différée, simple ou complexe, individuelle ou collective, intime ou sociale, contemporaine ou patrimoniale, universelle ou éphémère... Elle provoque, chez celui (ceux) qui la rencontre(nt), une réaction *esthétique* (émotive, signifiante) particulière.

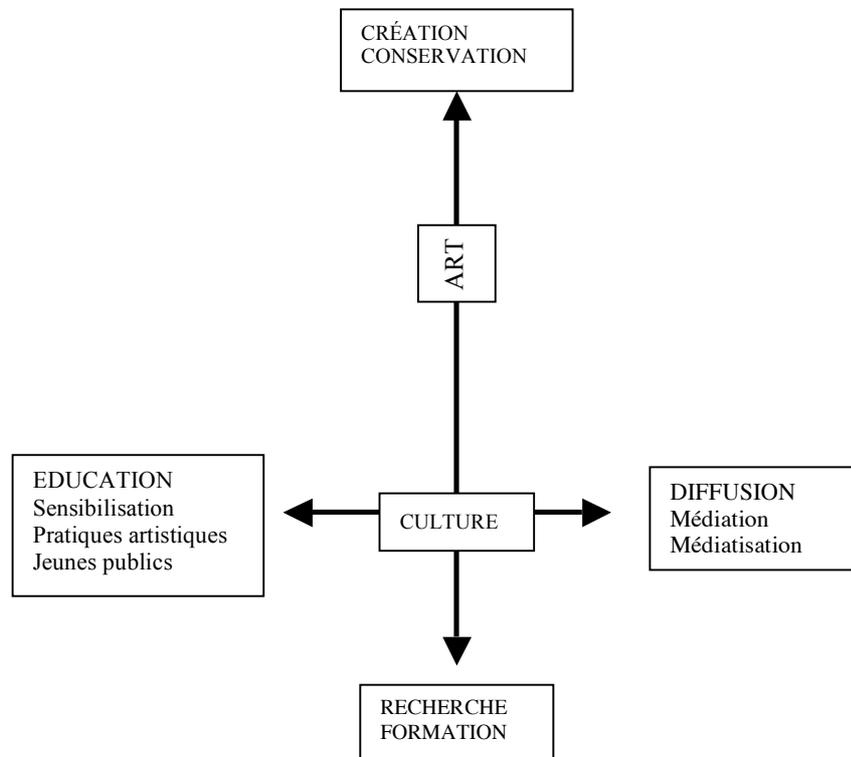
La culture, c'est le *rapport* à l'œuvre ! Aux œuvres, aux idées, aux formes... Ce n'est en rien la somme des connaissances acquises dans un domaine (une valise à remplir !), ni la capacité à saisir des pratiques toujours plus singulières (une échelle à escalader, qui donnerait *accès* à la culture !) ; moins encore une manière de se nourrir, de se vêtir, de ramasser les champignons ou de construire sa hutte (version ethnologique du terme)... La culture est une *attitude*, une relation spécifique entretenue (ou non) avec les œuvres, les idées, les savoirs, les expériences, le singulier et l'universel... Un rapport au monde.

Une politique qui consiste à favoriser, de toutes les manières possibles, l'émergence et la réalisation d'œuvres artistiques par la mise en place de structures, l'aide à la création, la formation des artistes... est une politique *artistique*, que l'on nomme, à tort, *culturelle*.

---

<sup>2</sup> "N'est-il pas temps, près de quarante ans après la création du ministère de la culture, d'admettre la séparation de fait entre l'entreprise de démocratisation culturelle et le soutien aux institutions artistiques ? Démocratiser la culture et soutenir la vie artistique sont deux missions différentes, pour la simple raison qu'on ne peut accomplir l'une par l'autre." Philippe Urfalino. Op cité. P.43

Empruntant à la vision géométrique du monde que suggérait Jacques Lecoq, je dirai que si l'art (et la politique artistique) est *vertical*, la culture (et la politique culturelle) est *horizontale*.



Une politique *artistique* consiste principalement à *élever et à approfondir* la création artistique dans tous les domaines : recherche et formation des artistes, aide à la création, conservation du patrimoine... Cette politique se justifie, en soi, sans nécessiter d'objectifs autres. C'est elle qui fut le plus largement développée, depuis une cinquantaine d'années, et constitue, notamment, l'essentiel des missions du ministère de la culture, comme des services culturels des collectivités territoriales et de nombreuses institutions.

L'action (comme la politique) *culturelle* est *horizontale*. Elle consiste, principalement, à *élargir* le champ (la base) des publics concernés par la création artistique (notamment), d'un côté par la sensibilisation, l'initiation et la formation ; de l'autre, par la diffusion, la médiation et l'accompagnement des publics.

A l'évidence, ces deux axes sont aujourd'hui profondément déséquilibrés et ce déséquilibre est sans doute un élément essentiel de la "fracture culturelle" évoquée. Ce qui fonde la pertinence d'une politique artistique et culturelle devrait être, précisément, *l'équilibre* (souhaitable) entre ces deux axes, sans confusion perpétuelle des genres. Ce rééquilibrage relève autant de l'urgence démocratique que de la légitimité des politiques artistiques.

## II/ sur l'action culturelle

L'action culturelle, que ce soient sa pratique elle-même ou les politiques qui l'organisent, agit dans un contexte qui pèse sur sa conception et sur son sens. Ce sont les lignes de force (les *idéologies*, si le terme peut encore être utilisé !) qui nous gouvernent. Je l'ai évoqué, la pensée economico/libérale dominante (tout est produit, échange, marchandise, consommation, valeur marchande...), tire l'œuvre vers le *produit*, sa *fréquentation* vers la *consommation*, le *spectateur* vers le *client*, etc ; avec toutes les conséquences de cette pensée en terme de *qualité*, de *quantité*, de *financement*, de *médiatisation*, d'évaluation quantitative (syndrome de l'audimat !) Cette conception du monde, très largement répandue, s'accompagne d'une *idéologie de la liberté* (prétendue autant que réelle) : liberté de *conscience*, liberté de *choix du produit* à consommer, liberté *d'entreprendre*... liberté artistique et culturelle. Les artistes seraient *libres de créer*, comme les individus seraient libres de rencontrer et d'apprécier (ou non) leurs œuvres/produits. L'art et la culture seraient donc affaire strictement individuelle, privée, simple élément du rapport de l'offre et de la demande. Du marché, encore ! (Rappelons que cette liberté est aussi la liberté d'être pauvre, analphabète, de subir ou d'imposer la loi du plus fort, de s'approprier ou d'être exclu du savoir autant que du pouvoir, etc.)

Si l'on réfute cette conception (de même que l'on refuse la conception bureaucratique/étatique qui prétendrait la remplacer, tout aussi discutable), il importe de réaffirmer combien ***l'action culturelle est un humanisme***, c'est-à-dire une conception de l'homme au service de l'homme, de la société au service de chacun et de tous. Menant une action dans le domaine de l'art et de la culture, auprès de nos concitoyens, nous sommes (consciemment ou non) porteurs d'un *projet humaniste* : permettre à chacun (et à tous) de gagner en *autonomie* et en *citoyenneté*. C'est-à-dire, plus précisément encore, de tendre à devenir un être *libre, responsable, critique, sensible, solidaire, créatif*.

- **Libre**, c'est-à-dire capable de choix (esthétique, moral, politique...). Or, il n'est pas de liberté véritable sans savoir, ni sans pouvoir.
- **Responsable**, c'est-à-dire assumant ses *choix*, et leurs conséquences, en connaissance de cause.
- **Critique**, c'est-à-dire capable d'*adhérer* autant que de *se distinguer*, voire de résister aux idées, aux formes, aux pouvoirs...
- **Sensible**, c'est-à-dire capable d'intégrer la *dimension émotionnelle* dans sa connaissance du monde.
- **Solidaire**, c'est-à-dire conscient de la *dimension collective* de la société et de ses implications.
- **Créatif**, enfin, c'est-à-dire capable *d'inventer*, sans cesse, de nouvelles réponses aux problèmes (de compréhension et/ou d'action sur le monde) rencontrés.

Un tel projet, source de nombreuses implications très concrètes, n'est en rien *naturel*. Les hommes ne naissent pas *naturellement* avec l'ensemble de ces qualités développées. Il est donc profondément *culturel*, se construit au fil du temps, par un long processus d'éducation, de formation, d'apprentissages, d'expériences, de rencontres et de réflexions multiples, sans cesse enrichies. *La culture*, entendue au sens d'une fréquentation diversifiée, ininterrompue, et critique des idées et des œuvres, est un élément essentiel de ce processus. Par la fréquentation (notamment) des œuvres et des idées, l'homme se distingue, se *cultive* et se construit. C'est sans doute, aussi, l'une des conditions du passage, pour une société, de la barbarie à la civilisation. A condition, bien entendu, de mener une approche *intelligente* de la culture (au sens défini par Edgar Morin, à savoir *faire le lien*, entre les savoirs, les émotions, les pratiques, les découvertes, la morale, la politique, la philosophie...)

Ecrivant ces lignes, et m'adressant à des militants de l'éducation populaire, j'ai conscience de la convergence évidente de ces finalités entre le champ culturel et celui de l'éducation populaire. Ne devraient-elles pas constituer les bases mêmes d'un véritable travail en commun ? Vaste chantier !

### **III/ sur la démocratie culturelle**

Se pose enfin la question de l'initiative et du pouvoir en matière culturelle : où et comment s'élabore et s'évalue une politique ? Qui décide de quoi ? Selon quels critères ? Dans quels buts ? Ces questions sont plus que jamais d'actualité. Elles ont été (et sont encore) débattues largement au plan international, autour des thèmes de *l'exception* et de la *diversité* culturelle. Elles émergent à présent à la faveur de l'élaboration des nouvelles lois de décentralisation. Chacun s'interroge sur les nouvelles règles du jeu : quelles répartitions des *compétences* entre l'Etat et les collectivités territoriales, quelles répartitions de l'argent public, quels rôles pour les acteurs de terrain ? Au-delà des aspects techniques et institutionnels, certes importants dans la pratique, il s'agit, me semble-t-il, d'une question éminemment politique. A savoir : quelle démocratie pour l'action culturelle ? Trois enjeux viennent à l'esprit, qui concernent *la diversité des pouvoirs, le partenariat, la dimension nationale*.

Les débats en cours portent sur une *nouvelle répartition des compétences* entre l'Etat et les collectivités territoriales. Faut-il, après les archives et la lecture publique, transférés respectivement aux départements et aux communes en 1982 avec un relatif succès, confier aux collectivités territoriales de nouvelles compétences culturelles ? Lesquelles ? Le patrimoine, la formation professionnelle, l'éducation artistique, les équipements régionaux ? Ces questions se posent aux responsables politiques et font notamment l'objet d'une démarche expérimentale mise en place dans deux régions : Lorraine et Midi-Pyrénées. (La Corse, compte tenu de son statut particulier, fait déjà l'objet d'une situation exceptionnelle : la DRAC y a été supprimée et la Région assume la responsabilité culturelle.)

Sans préjuger des décisions à venir, il me semble utile de distinguer ici, entre *transfert de compétences* et *répartition des responsabilités*. Le transfert de compétences est une démarche législative et juridique, qui donne à une collectivité donnée autorité sur un secteur particulier à la place de l'Etat. Une fois ce transfert opéré, il demeure cependant que toutes les collectivités ayant en charge une part de territoire (donc la même population) conservent une *responsabilité partagée* sur ce qui s'y passe (ou ne s'y passe pas !). Si la situation actuelle, marquée par l'empilement des procédures, des interlocuteurs, des décideurs, parfois leurs contradictions... est souvent dommageable à la mise en œuvre de projets, le *monopole* de décision serait, lui aussi, des plus dangereux (au pire, totalitaire). Il semble donc indispensable, dans la période qui s'annonce, de travailler autant que possible à maintenir un *partage des responsabilités* entre les divers partenaires (principalement entre l'Etat et les collectivités territoriales), sans confusion de compétence mais sans monopole de décision.

Le second enjeu porte sur le principe et la notion même de *partenariat*. A l'heure où la tendance est à la revendication (souvent la récupération) des actions, au profit de *l'image* de la collectivité qui décide (et qui paie !), où chacun cherche à se singulariser, à justifier son existence, sa place institutionnelle, sa légitimité sociale ou politique par des actions diverses de communication... il est impératif de défendre et de promouvoir, plus que jamais, la notion de *partenariat*. Derrière ce mot, il faut entendre une fois encore, une responsabilité partagée, un travail en commun, une répartition des rôles et des capacités d'action, plus qu'un simple partenariat institutionnel qui consisterait, pour les uns, à subventionner tel projet, pour d'autres à imposer leur logo sur l'affiche en guise de bonne conscience. Le partenariat véritable est celui qui récuse *l'instrumentalisation* réciproque, sous toutes ses formes, et qui appelle négociation des projets, mise en commun des moyens et des objectifs et, si possible, évaluation des pratiques. Pour l'avoir longtemps pratiquée, je sais combien cette définition idéale est difficile à mettre en œuvre, et pourtant... Elle doit demeurer, pour chacun, un objectif à atteindre, un guide pour l'action, hors desquels toutes les manœuvres et les confusions demeurent pratiques courantes.

Le problème est d'arriver à construire des partenariats sans que l'un des partenaires ne s'y trouve en état de faiblesse, soumis au bon vouloir ou à la manipulation du plus fort. Tout est question ici de rapport de forces, d'équilibre, de géométrie... de stratégie !

Quelques mots, enfin, sur le rôle de l'Etat dans le cadre d'une décentralisation annoncée. Que restera-t-il à l'Etat, en cas de transfert massif de compétences culturelles ? Lors d'un récent séminaire sur le sujet, une responsable de la DMDTS nous indiquait qu'il reviendrait toujours à l'Etat "de réglementer et de d'évaluer..." Mais encore ? A quoi servirait d'évaluer des actions sur lesquelles, ensuite, l'Etat n'aurait aucune prise ? Et que resterait-il, dans ce cas, d'une dimension nationale de la politique ? Cette situation ne favoriserait-elle pas tous les clientélismes, les dérives localistes, autant que la prise en compte des particularités territoriales ? Ces craintes s'expriment, ici et là.

Loin de moi l'idée que la dimension nationale assurerait automatiquement la cohérence et la justesse des actions, alors que la dimension territoriale serait aussitôt vouée aux pires démons. La réalité est plus complexe, plus nuancée et nombre de villes et de régions ont montré leur capacité à élaborer et à mener des politiques pertinentes. L'alternative n'est donc pas entre un Etat centralisateur, dont on connaît toutes les limites, et une décentralisation sauvage, dont on imagine toutes les dérives.

J'observe cependant que plus la vie culturelle se développe, plus les actions se multiplient, plus les décisions sont décentralisées... plus les risques de perte de sens et de balkanisation sont importants. Dès lors, il appartient à l'Etat, tout en se pliant au mouvement historique de décentralisation qui paraît inéluctable, de trouver la forme adaptée de maintien d'une politique nationale, du moins d'un débat national sur le sens de ces politiques. Cela peut se faire (notamment) par *la mise en réseau*, aussi massive possible, de tous les acteurs : responsables d'institutions, associations militantes, groupes professionnels, élus... Ce n'est qu'au travers d'un travail de ce type que des évaluations collectives pourront être faites, et que des enseignements éventuels pourront être diffusés. Quelques outils existent déjà, qui pourraient aisément servir un tel projet dans certains secteurs, à condition de leur en confier la mission : le Centre national de la danse, le centre national du cinéma, le centre national du théâtre, l'association Hors les Murs, etc. L'Etat n'aurait-il pas intérêt, pour lui-même, à favoriser le développement de telles structures transversales et coordinatrices ?

**Jean-Gabriel Carasso**

**Décembre 2002**

P.S. Question subsidiaire et ouverte : comment l'Education populaire peut-elle retrouver, à tous les niveaux, une place équilibrée dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique culturelle humaniste ?